



Welcome PACK
à l'usage des coordinateurs
POLLEC



Table des matières

Les acteurs en Wallonie	3
POLLEC	4
Répartition des communes wallonnes par coordinateur territorial	5
Le rôle du coordinateur POLLEC communal (CPC)	6
PAEDC : Plan d'Actions pour l'Énergie Durable et le Climat	7
Rapportage	8
Les outils de communication	9
Outils RW	11
Bon boulot !	12



Les acteurs en Wallonie

La Wallonie soutient la convention des Maires au travers de son programme **POLitique Locale Energie Climat** depuis 2012.

le SPW (2017) et l'AWAC assurent le rôle de coordinateur régional.

[La coordination régionale de la Convention des Maires \(wallonie.be\)](http://www.wallonie.be)

La Wallonie dans sa volonté de soutenir les communes finance **9 «coordinateurs supracommunaux»** qui ont comme mission :

- Animer et assurer la dynamique POLLEC sur le territoire (Mise en place d'un groupe de coordination POLLEC, ateliers, etc...);
- Être l'intermédiaire entre les CPC et le SPW
- Soutenir l'élaboration, le monitoring et la mise en œuvre du PAEDC;
- Accompagner les coordinateurs POLLEC des communes;
- Former, Communiquer, Rapporter;
- Collaborer avec la cellule régionale de la Convention des Maires;



Communes



Autres partenaires



La Convention des Maires

fondée en 2008 sous l'impulsion de la commission européenne, elle rassemble les collectivités locales s'engageant volontairement à atteindre au minimum les objectifs climatiques et énergétiques de l'UE.

Objectif 2030 → 55% de gaz à effet de serre par rapport au niveau de 1990 (2006 pour la Wallonie)

Objectif 2050 → atteindre la neutralité climatique.

- Convention des Maires SPW: <https://lampspw.wallonie.be/dgo4/conventiondesmaires/qu-est-ce-que-la-convention-des-maires>
- Convention des Maires EU: <https://eu-mayors.ec.europa.eu/fr/home?etrans=fr>

cliquer sur «my covenant» pour accéder au profil de votre commune.

Les 3 piliers des engagements des signataires

- Réduire les émissions de GES de 55 % d'ici 2030.
- Renforcer la résilience.
- Réduire la précarité énergétique.

Vous n'avez pas d'accès ?

Contactez votre coordinateur supra.

POLLEC



POLLEC 22

RH : 171 communes
POLLEC 2022 avec liste des communes lauréates
[Page POLLEC 2022](#)



POLLEC 21

RH : 31 communes
Investissement : 126 projets
POLLEC 21 avec liste des communes lauréates
[Page POLLEC 2021](#)



POLLEC 20

RH : 181 communes et 11 supras
Investissements
POLLEC 20 avec liste des communes lauréates
[Page POLLEC 20](#)

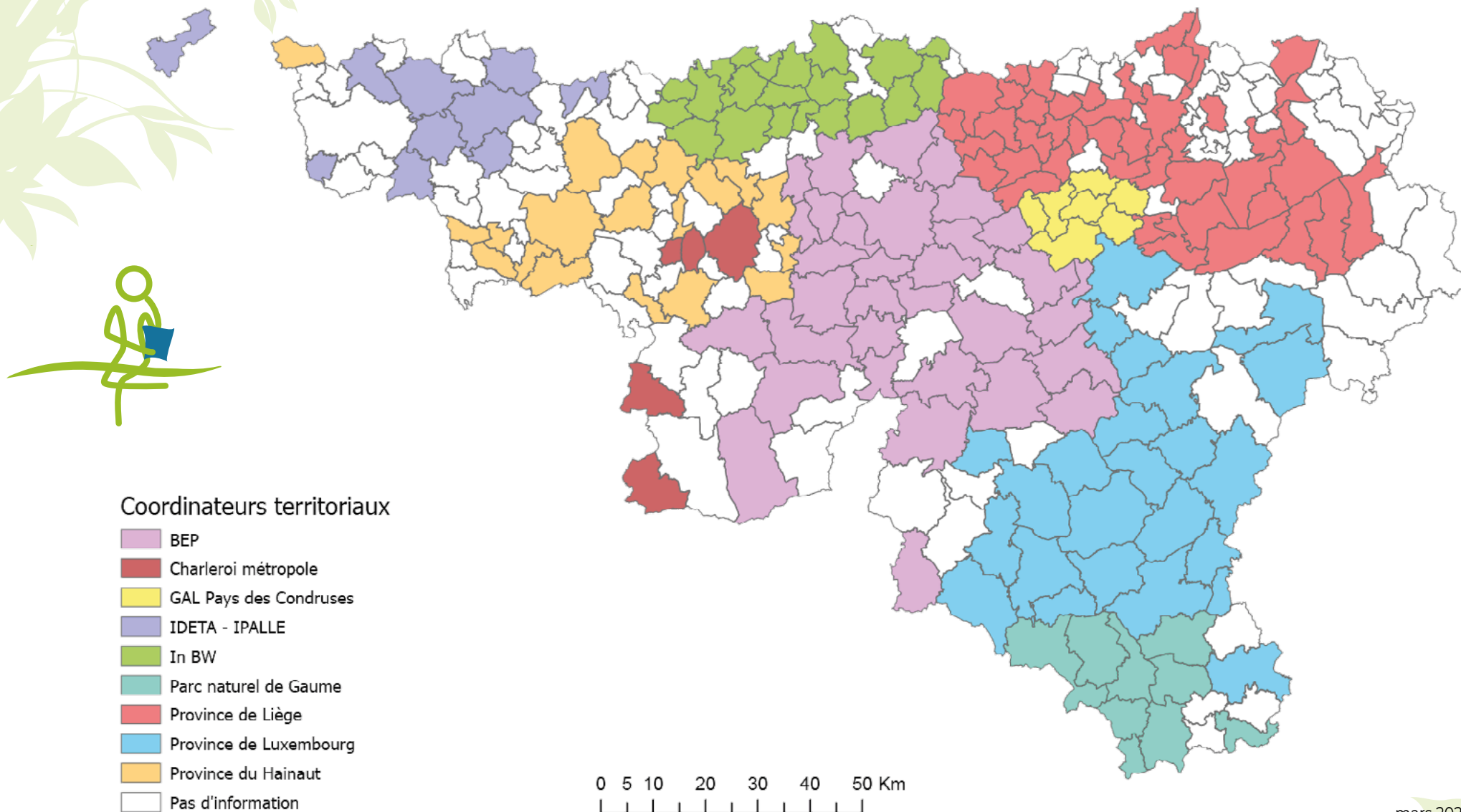


POLLEC 1, 2, 3

2012 : POLLEC 1 : 17 communes-pilotes engagées dans la Convention des Maires
2015 : POLLEC 2 : 113 communes dont 88 n'ayant pas encore adhéré et 6 coordinateurs supra locaux
2016 : POLLEC 3 : 83 communes dont 79 n'ayant pas encore adhéré et 8 coordinateurs supra-locaux
[POLLEC 1 2 3](#)



Répartition des communes wallonnes par coordinateur territorial (Pollec 22)



Le rôle du coordinateur POLLEC communal (CPC)

Développer ses connaissances et ses compétences

- Formations
- Réseautage
- Échange de bonnes pratiques



Plan d'action Énergie durable et climat

- Diagnostic territorial
- Élaboration du PAEDC
- Mise en oeuvre du PAEDC
- Suivi du PAEDC



Rapporter

- À la convention des Maires
- Au SPW
- Au collègue



Animer, fédérer, mobiliser

- [Comité de pilotage](#)
- Les parties prenantes
 - Acteurs du territoire
 - Tous les services communaux (mission transversale)
 - Les décideurs politiques



Communiquer

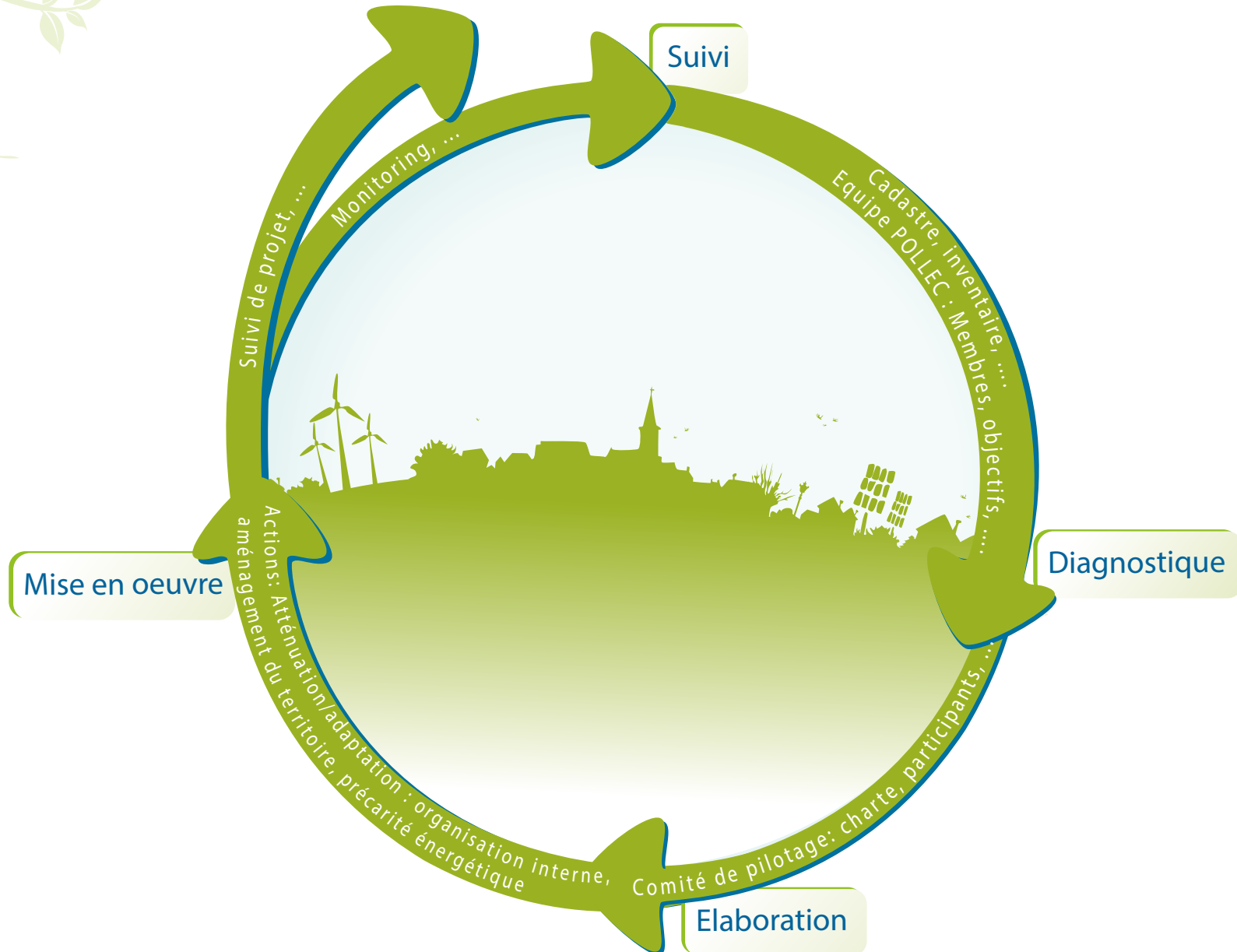
- Au sein de l'administration communale
- Vers l'extérieur



Le coordinateur POLLEC
Une mission multiple et transversale

PAEDC : Plan d'Actions pour l'Énergie Durable et le Climat

Signature de la Convention des Maires



Rapportage

POLLEC 22 RH

Le subside se termine au maximum le 31 décembre 2026
Rapport annuel tous les 31 janvier de chaque année
Rapport final 31 janvier 2027 (au plus tard)

POLLEC 21 Projet

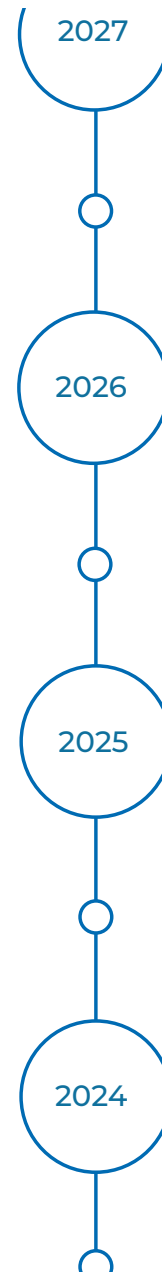
Au plus tard les projets se terminent 31 décembre 2025. Rapport semestriel tous les 30 juin et 31 décembre de chaque année
2 déclarations de créance (une à la moitié du projet et une en fin de projet)

POLLEC 21 RH

Le subside se termine au maximum le 31 décembre 2024. Le rapport final est à rendre un mois après la cloture de votre subside, soit au maximum le 31/01/2025

POLLEC 20 Projet

Au plus tard les projets se terminent au 30 juin 2024. Le rapport final est à remettre au plus tard le 31 décembre 2024



[Calendrier officiel](#)

POLLEC 22 :

Convention des Maires : (tous les 2 ans)
A répéter, si la commune désire rester reconnue par la Convention des Maires.
<https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/ac865f28-dedb-11e6-ad7c-01aa75ed71a1/language-fr/format-PDF>

POLLEC 2021 :

Au plus tard en janvier 2025
Rapports d'activité semestriel
2 déclarations de créance
(une à la moitié du projet et une en fin de projet)

POLLEC 2020 :

fin janvier 2024



Les outils de communication



Notre contexte



Notre cadre



Nos cont



Site sur lequel tous les contacts, événements, documents peuvent être partagés :

Agenda :

événements officiels à venir



FAQ :



Outil servant à, partager des idées, dialoguer, etc ...

[Mode d'emploi](#)

Un espace POLLEC général : avec tous les supra et tous les coordinateurs communaux de la région wallonne

Un espace dédié à votre territoire supra



Newsletter SPW

Nexletter tous les 3 mois



Newsletter POLLEC

Chor-e-s coordinat-eur-rico-s POLLEC

A partir de celle-ci, une newsletter vous sera adressée de façon trimestrielle. Cette newsletter a pour objectif de vous faire part d'informations pertinentes pour votre fonction.

[Un coaching participation citoyenne - Appel à candidats](#)

En octobre dernier, nous avons lancé un marché de service visant à sélectionner des prestataires de service pour accompagner un maximum de 20 communes dans la mise en œuvre concrète de leur Comité de Pilotage (COPIL) sur une durée de 24 mois, comprise entre mai 2024 et mai 2026. Cette mise en œuvre doit respecter les principes de la co-gestion/co-production et permettre le transfert des compétences nécessaires au Coordinateur POLLEC Communal (CPC) à l'animation des réunions du COPIL selon ces mêmes principes. Le marché est en cours d'attribution.



POLLCast



Outils RW

Adapte ta commune (AWAC)

L'outil pour gérer le volet adaptation de votre Plan Climat :



Outil POLLEC

(Energie Commune)

L'outil qui vous permettra de piloter votre plan au quotidien :



Outil d'aide à l'élaboration et au suivi quantitatif
d'une stratégie énergétique territoriale



Importer
depuis DB

Commune	
Année de référence	2006
Année de contrôle	
Année de lancement	
Année en cours	

Inventaire de référence
Inventaire de contrôle
Lancement des premières actions
Suivi (utile pour le rapportage)

Helpdesk: pollec@energiecommune.be

► Accueil | Prise en main | Données patrimoniales | Données territoriales | Bilan patrimonial | Bilan territorial



Bon boulot !

N'hésite pas à contacter ton supra....

(Ne contacte pas le SPW en direct mais contacte ton supra)

Contacts supras :

Energie Positive
Wallonie picarde
(IDETA / IPALLE)

Province de Liège
Province de Luxembourg

INBW

Pndg
Charleroi Metropole
Province du Hainaut
GAL Pays des Condruses
BEP

Dubois Aurélie
Bossut Hélène
Vincent Benoît
Janssen Damien
Jacques Damien
Lejeune François
Sautelet Marc
Lietaert Marie
Wiels Melanie
Cotton Michaël
Etienne Florian
Patris Antoine

a.dubois@ideta.be
helene.bossut@ipalle.be
benoit.vincent@provincedeliege.be
d.janssen@province.luxembourg.be
d.jacques@province.luxembourg.be
francois.lejeune@inbw.be
marc.sautelet@inbw.be
m.lietaert@pndg.be
melanie.wiels@igretec.com
michael.cotton@hainaut.be
florian.etienne@galcondruses.be
apa@bep.be

